

Conseils pour le transfert d'un patient COVID+ en SSR/Ehpad

Le transfert nécessite au moins 48h sans fièvre et avec une amélioration nette de l'état respiratoire

(température ≤ 37.8 °C et besoin en O₂ ≤ 2L/mn pour maintenir une SaO₂ au repos ≥ 95%)

	J0 ----->	J+10 ----->	J+24 -----> Sortie
<ul style="list-style-type: none"> • Forme grave de COVID • Sortie de réanimation / USI • Patient immunodéprimé 	Précautions complémentaires GOUTTELETTES et CONTACT	Maintien des Précautions GOUTTELETTES et CONTACT	Précautions standard Maintien des gestes barrière
		↑ Transfert possible à J+10 avec maintien des précautions +++	↑ Transfert et sortie possible à J+24
	J0 ----->	J+8 ----->	J+14 ----->Sortie
<ul style="list-style-type: none"> • Forme sans gravité de COVID • Sortie de MCO • Patient non immunodéprimé 	Précautions complémentaires GOUTTELETTES et CONTACT	Maintien des Précautions GOUTTELETTES et CONTACT	Précautions standard Maintien des gestes barrière
		↑ Transfert possible à J+8 avec maintien des précautions +++	↑ Transfert et sortie possible à J+14

- J0 = date de début des symptômes ou, si inconnue, date du diagnostic ou de la 1^{ère} RT-PCR positive

- Utilisation des examens de recherche du génome du SARS-CoV-2 par RT-PCR (PCR) :

- La réalisation d'un test PCR n'est pas recommandée pour effectuer le transfert si les délais indiqués sont respectés.
- Un résultat négatif du test PCR n'est pas requis pour l'admission en SSR ou en Ehpad
- En cas de transfert envisagé avant les délais de J+8 ou de J+10, un test PCR sur prélèvement naso-pharyngé avec expression semi quantitative de la charge virale (valeurs de Ct) doit être effectué et interprété selon <https://www.sfm-microbiologie.org/wp-content/uploads/2020/10/Avis-SFM-valeur-Ct-excre%CC%81tion-virale--Version-Finale-07102020-V3.pdf> . Un résultat montrant une charge virale élevée contre-indique le transfert.

USI, unité de soins intensifs ; MCO, médecine, chirurgie, gynéco-obstétrique ; SSR, soins de suite et réadaptation ; Ehpad, établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes

A valider avec l'Equipe opérationnelle d'hygiène, le microbiologiste et le coordonnateur COVID de l'établissement

Document établi d'après les recommandations du Haut Conseil de Santé publique (<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=934>)

et adapté d'après le tableau fait par l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

Conseil national Professionnel de Biologie des agents infectieux – Hygiène (Bactériologie, Hygiène hospitalière, Mycologie, Parasitologie, Virologie) 12/11/2020